

## Article

---

« Le sort de la francophonie aux États-Unis »

Calvin J. Veltman

*Cahiers québécois de démographie*, vol. 9, n° 1, 1980, p. 43-57.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600808ar>

DOI: 10.7202/600808ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

Calvin J. VELTMAN\*: LE SORT DE LA FRANCOPHONIE AUX ÉTATS-UNIS

### RÉSUMÉ

Les données tirées de l'Enquête sur le revenu et la scolarité, effectuée aux États-Unis en 1976, démontrent que les principales concentrations de groupes francophones se composent en majorité de personnes avancées en âge. Les données nous révèlent également des degrés élevés d'anglicisation, que celle-ci s'accompagne du maintien du français comme langue seconde ou d'un abandon du français. Par ailleurs, les ménages bilingues ne parviennent pas à transmettre la langue française aux jeunes. Dans le sud de la Nouvelle-Angleterre, les francophones ont toujours connu un taux élevé d'anglicisation. Dans le nord de la Nouvelle-Angleterre, les taux d'anglicisation sont plus faibles mais ils augmentent régulièrement. Le déclin est plus marqué en Louisiane où l'anglicisation des jeunes est déjà achevée et où il n'existe à peu près pas de bilingues de moins de vingt-cinq ans.

---

\* Université de l'Etat de New-York à Plattsburg.

## LE SORT DE LA FRANCOPHONIE

### AUX ÉTATS-UNIS

Par Calvin J. VELTMAN\*

La situation des francophones aux Etats-Unis ne se perçoit pas clairement. D'une part on reconnaît qu'ils ont été massivement anglicisés, notamment en Nouvelle-Angleterre. D'autre part, certains indices laissent croire que la francophonie continue miraculeusement de survivre en dépit des prédictions quant à l'imminence de son assimilation. La présence d'Américains francophones dans les universités françaises du Québec, le talent musical d'un Zachary Richard, le Programme d'études canadiennes-françaises à l'Université du Maine<sup>(1)</sup> et les efforts pour maintenir le français dans les écoles de la Louisiane sont autant d'indices de cette obstination à survivre.

---

\* Université de l'Etat de New-York à Plattsburg.  
Cette recherche a été subventionnée par The National Center for Education Statistics, United States Office of Education.

Lise Castonguay a fait la traduction de l'anglais.

(1) Le Programme de l'Université du Maine et celui de Codofil en Louisiane sont subventionnés par le gouvernement du Québec.

Il a été difficile jusqu'ici de brosser le tableau fidèle de la situation des francophones, les Etats-Unis ne possédant pas de données sur l'évolution linguistique. Ainsi avait-on le loisir de croire ou bien que la francophonie avait été bel et bien assimilée, ou bien qu'elle constituait un autre exemple de la protection de la Divine Providence envers la grande mission de la langue française en Amérique anglo-saxonne.

Les données nouvelles obtenues dans le cadre de l'Enquête sur le revenu et la scolarité (Survey of Income and Education), menée par le Recensement des Etats-Unis, viennent établir clairement les faits linguistiques. La preuve est maintenant faite que la langue française n'est plus la langue maternelle des enfants et, également, qu'elle disparaît rapidement en tant que langue seconde. Et si la survie du français en Louisiane jusqu'au vingtième siècle témoignait d'une intervention divine dans les affaires de l'humanité, la divinité semble avoir, en notre siècle, perdu rapidement de son intérêt.

Les questions posées lors de l'Enquête sur le revenu et la scolarité ne correspondent pas tout à fait à celles du Recensement canadien. Par contre la méthode d'analyse qui consiste à comparer la langue maternelle, est identique. Dans l'Enquête sur le revenu et la scolarité, la question sur la langue maternelle est plus vague que la question correspondante dans le recensement canadien, ce qui porte à surestimer les transferts linguistiques aux Etats-Unis.<sup>(2)</sup> Etant donné toutefois

---

(2) Pour analyser les transferts linguistiques au Canada, on compare les réponses à la question sur la langue maternelle (la première langue apprise et encore comprise) et à la question sur la langue d'usage (la langue que parle d'habitude le répondant à la maison). Les questions de l'Enquête américaine sont les suivantes: "Quelle langue parlait-on d'habitude à la maison lorsque le répondant était enfant?" et "Quelle langue le répondant parle-t-il d'habitude?". Comme la question de l'Enquête sur la langue maternelle ne s'attache pas à la nécessité pour le répondant d'avoir appris et parlé la langue qui était le plus en usage chez ses parents, sa portée est plus vaste que celle de la question canadienne. C'est ainsi qu'on pourra accorder le français comme langue maternelle à des personnes qui n'auront pas elles-mêmes parlé cette langue. Par conséquent, on dira

le taux élevé des transferts de langue, aucun observateur sérieux ne saurait prétendre, croyons-nous, à ce que les résultats soient biaisés par la nature de la question sur la langue maternelle.

En plus de permettre l'analyse plus traditionnelle des transferts linguistiques, l'Enquête sur le revenu et la scolarité permet de calculer le taux d'abandon du français en tant que langue seconde souvent employée en demandant à la personne interrogée si elle parle "souvent" une autre langue.<sup>(3)</sup> Nous sommes ainsi en mesure de distinguer entre les individus de langue maternelle française qui ont fait un transfert à l'anglais tout en retenant le français comme langue seconde "souvent parlée", et les individus ayant effectué un transfert linguistique et qui ne parlent plus "souvent" le français.

Plus précisément, les deux mesures que nous allons employer se définissent de la façon suivante:

- le taux d'anglicisation ou le pourcentage des personnes de langue maternelle française qui ont l'anglais comme langue d'usage;
- le taux d'abandon ou le pourcentage des personnes de langue maternelle française qui ne parlent plus "souvent" le français.

---

de ces dernières qu'elles ont effectué un transfert linguistique quand, en fait, elles étaient de langue maternelle anglaise. Une autre mise en garde s'impose. Le Bureau du recensement des Etats-Unis n'a pas posé la question sur la langue maternelle aux personnes de 13 ans et moins, ayant supposé que la langue dominante du foyer serait la langue maternelle des enfants. C'est une hypothèse erronée lorsqu'un groupe est en voie d'anglicisation. Par conséquent, les taux d'anglicisation et d'abandon pour les cohortes de 4-9 ans et de 10-14 ans sont des estimations seulement qui découlent de l'imputation de la langue dominante du foyer ("Quelle langue les membres du foyer parlent-ils d'habitude à la maison?"), comme langue maternelle.

- (3) La question sur la langue d'usage du répondant était immédiatement suivie d'une question sur la langue seconde: "Le répondant parle-t-il souvent une autre langue?". Dans l'affirmative, il fallait préciser laquelle.

Nous avons rassemblé les données en trois régions. La partie nord de la Nouvelle-Angleterre comprend les états du Maine, du New Hampshire et du Vermont; la partie sud de la Nouvelle-Angleterre comprend le Massachusetts, le Rhode Island et le Connecticut à l'exception des SMSA<sup>(4)</sup> de Bridgeport et de New Haven; quant à la Louisiane, on y trouve les régions non métropolitaines de cet état ainsi que les SMSA de Bâton-Rouge, de la Nouvelle-Orléans et de Beaumont (Texas). Les données ayant été recueillies selon la méthode de l'échantillonnage par strates géographiques, nous avons donc pondéré comme il se doit les chiffres de nos tableaux.

Pour donner au lecteur une idée générale de notre présentation des données, précisons que les individus sont répartis en groupes d'âges de dix années. Le tableau 1 vise les personnes de langue maternelle française et celles qui, tout en étant de langue maternelle anglaise, déclarent parler "souvent" le français. Il s'agit donc collectivement, pourrait-on dire, de ceux qui font activement partie du groupe de langue française.

Tableau 1

Répartition de l'échantillon de langue française,  
selon l'âge et la région, 1976

Groupes d'âge	Nord de la Nlle-Angleterre	Sud de la Nlle-Angleterre	Louisiane
0-9	2,3	1,8	1,4
10-19	8,4	4,0	4,1
20-29	9,4	8,0	8,1
30-39	15,0	10,1	14,5
40-49	17,2	18,6	22,8
50-59	18,8	22,0	20,7
60-69	14,4	17,7	16,5
70 et plus	14,4	17,7	12,0
Total	100,0	100,0	100,0
N (pondéré)	180 973	285 588	376 836

(4) Le SMSA est l'équivalent d'une Région métropolitaine de recensement. Nous avons retenu ces trois régions géographiques parce qu'aucune autre région ne contenait un nombre suffisant de francophones pour être analysée.

Le tableau 1 s'interprète facilement. On trouve très peu d'enfants de langue maternelle française dans l'une ou l'autre région. En outre, les deux-tiers au moins des individus dans chacune des régions ont plus de 40 ans et ne sont plus en âge de procréer. Les profils d'âge de ce tableau ne sont certainement pas le fait d'une population qui conserve sa langue.

L'analyse des transferts linguistiques vient appuyer cette interprétation. En premier lieu nous étudierons l'assimilation linguistique des personnes nées à l'extérieur des Etats-Unis. Nous ne tiendrons pas compte ici de la Louisiane puisque dans l'échantillon, moins de un pour cent des personnes n'étaient pas nées aux Etats-Unis.

Tableau 2

Comportement linguistique des personnes de langue maternelle française nées à l'extérieur des Etats-Unis, Nouvelle-Angleterre, 1976

Comportement linguistique	Nord de la Nouvelle-Angleterre	Sud de la Nouvelle-Angleterre
Anglais langue d'usage:		
. bilingues <sup>(a)</sup>	32,1	48,1
. unilingues <sup>(b)</sup>	18,5	33,5
. Sous-total (anglicisation)	50,6	81,5
Français langue d'usage:	49,4	18,5
Total	100,0	100,0
N (pondéré)	35 050	64 581

(a) qui parlent "souvent" le français.

(b) qui ne parlent pas "souvent" le français.

On dénote d'après le tableau 2 une anglicisation déjà importante de ceux qui sont nés à l'étranger. Dans la partie nord, plus de la moitié des personnes nées à l'extérieur des Etats-Unis ont fait un transfert linguistique à l'anglais, alors que la proportion est de quatre sur cinq dans le sud de la Nouvelle-Angleterre. On peut donc supposer que les enfants de ces individus auront l'anglais plutôt que le français comme langue maternelle. Par ailleurs, non seulement l'anglicisation est-elle très étendue dans l'ensemble, mais les taux d'abandon sont aussi très élevés. Ainsi, dans le nord de la Nouvelle-Angleterre, à peu près un immigrant de langue maternelle française sur cinq cesse de parler souvent le français, et dans le sud, un sur trois. On peut s'attendre à ce que leurs enfants soient unilingues anglais, sans même avoir le français comme deuxième langue.

L'anglicisation des francophones ressort davantage quand on considère l'évolution linguistique de ceux qui sont nés aux Etats-Unis. Les données se trouvent au tableau ci-dessous.

Tableau 3

Comportement linguistique des personnes de langue maternelle française nées aux Etats-Unis, selon la région, 1976

Comportement linguistique	Nord de la Nlle-Angleterre	Sud de la Nlle-Angleterre	Louisiane
Anglais langue d'usage:			
. bilingues	43,9	34,3	37,0
. unilingues	40,0	60,9	37,0
Sous-total (anglicisation)	83,9	95,2	74,0
Français langue d'usage	16,1	4,8	26,9
Total	100,0	100,0	100,0
N (pondéré)	131 552	200 345	311 936



Bien que les taux d'anglicisation soient plus importants dans le sud de la Nouvelle-Angleterre, ils sont également très élevés dans le nord de la Nouvelle-Angleterre de même qu'en Louisiane. Près de trois personnes de langue maternelle française sur quatre, en Louisiane, font de l'anglais leur langue d'usage. Les taux d'abandon sont aussi considérables: environ six personnes de langue maternelle française sur dix ne parlent plus "souvent" le français dans le sud de la Nouvelle-Angleterre, et il en est ainsi pour à peu près quatre personnes sur dix dans les deux autres régions.

Si l'importance de ces chiffres ne suffisait pas à convaincre le lecteur de l'anglicisation poussée de ces groupes, un examen de l'anglicisation par groupe d'âge révèle que les données du tableau 3 constituent en fait une sous-estimation des niveaux véritables de l'anglicisation et de l'abandon qui affligent ces groupes francophones. Les données pertinentes sont illustrées dans nos trois graphiques.<sup>(5)</sup>

La courbe de l'anglicisation pour le nord de la Nouvelle-Angleterre (graphique 1) est parfaitement conforme aux courbes qui démontrent l'assimilation des groupes francophones au Canada<sup>(6)</sup>. La chute qui s'amorce à partir de 35 ans indique que l'anglicisation s'accroît à mesure que l'âge des groupes baisse, la cohorte des 25-29 ans et celle des 30-34 ans étant déjà plus anglicisée que celle des 35-39 ans. Chez les groupes plus jeunes, le processus d'anglicisation n'est pas achevé car leur comportement linguistique est encore déterminé du moins en partie par celui de leurs parents. Le groupe le plus âgé, celui des 65 ans et plus, présente un taux d'anglicisation de 70 pour cent, tandis

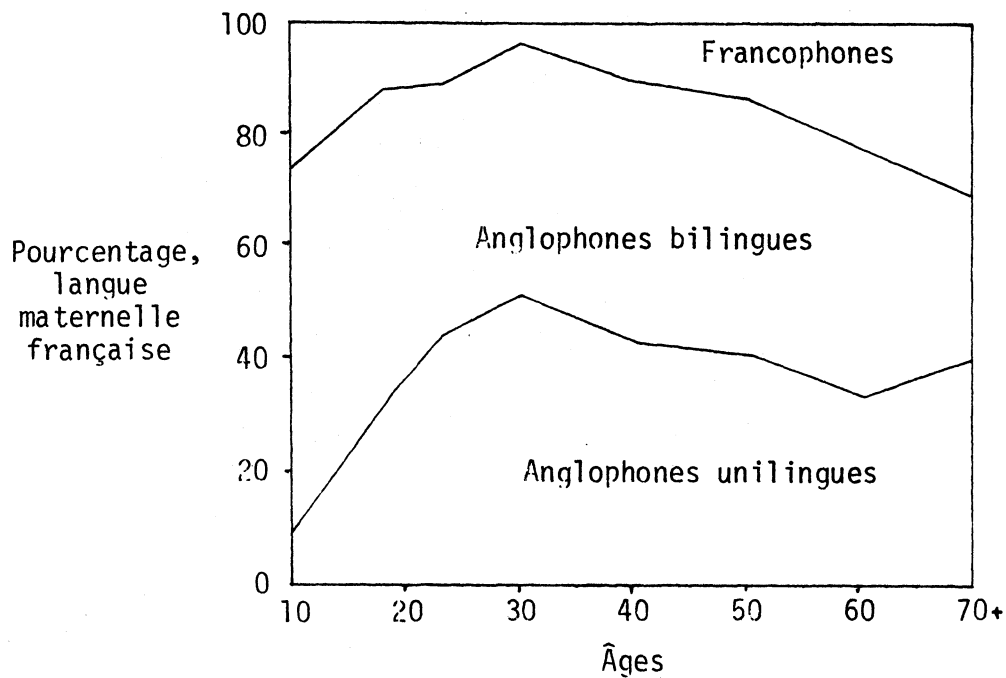
---

(5) Un francophone est celui qui parle d'habitude le français. Presque tous ceux qui sont définis ainsi dans les graphiques parlent aussi l'anglais "bien" ou "très bien". Le pourcentage de "francophones" étant déjà assez faible, nous n'avons pas réparti ces derniers entre les unilingues français et les bilingues.

(6) Castonguay, Charles, 1976 "Les transferts linguistiques au foyer", Recherches sociographiques, XVII (sept.-déc.): 341-351.

## Graphique 1\*

Comportement linguistique des personnes de langue maternelle française nées aux États-Unis selon l'âge, nord de la Nouvelle-Angleterre, 1976



\* Ce graphique se lit de façon cumulative. Les anglicisés se retrouvent divisés en deux groupes, les unilingues et les bilingues, mais tous sont de langue maternelle française. La même remarque s'applique aux graphiques 2 et 3.

que les cohortes de ceux qui atteignent leur majorité ont des taux d'anglicisation supérieurs à 95 pour cent. Il faut aussi remarquer que la courbe de l'abandon suit celle de l'anglicisation dans cette région, plus de la moitié de la cohorte des 25-29 ans ayant abandonné l'usage du français comme langue seconde souvent parlée.

Le graphique 2 démontre bien que les niveaux d'anglicisation ont toujours été plus élevés dans le sud de la Nouvelle-Angleterre. La courbe de l'anglicisation ne s'abaisse qu'à l'extrême droite du graphique puisqu'à toutes fins utiles, la population âgée de moins de 50 ans est déjà anglicisée quel que soit le groupe d'âge<sup>(7)</sup>. Les taux d'abandon sont aussi de beaucoup supérieurs dans le sud de la Nouvelle-Angleterre où le groupe des 35-39 ans a déjà abandonné à 70 pour cent l'usage fréquent du français. Fait à souligner, aucun groupe d'âge parmi les personnes nées aux Etats-Unis n'a un taux d'abandon qui soit inférieur à 50 pour cent, sauf pour ce qui est des jeunes enfants qui n'ont pas encore terminé leur propre cheminement linguistique.

La taille brute de l'échantillon étant plus restreinte en Louisiane que dans les deux régions de la Nouvelle-Angleterre, les courbes s'en trouvent un peu moins régulières. Il en ressort néanmoins certains traits. Tout d'abord, l'inclinaison de la courbe de l'anglicisation révèle une hausse marquée de l'anglicisation de la population de langue maternelle française. Si parmi les plus âgés la moitié seulement étaient anglicisés, 95 pour cent du groupe des 30-34 ans le sont. On aperçoit, à l'examen des taux d'abandon, un pourcentage de plus en plus élevé de personnes qui ne parlent plus souvent le français, en particulier chez les cohortes de moins de 35 ans. Le rapprochement des deux

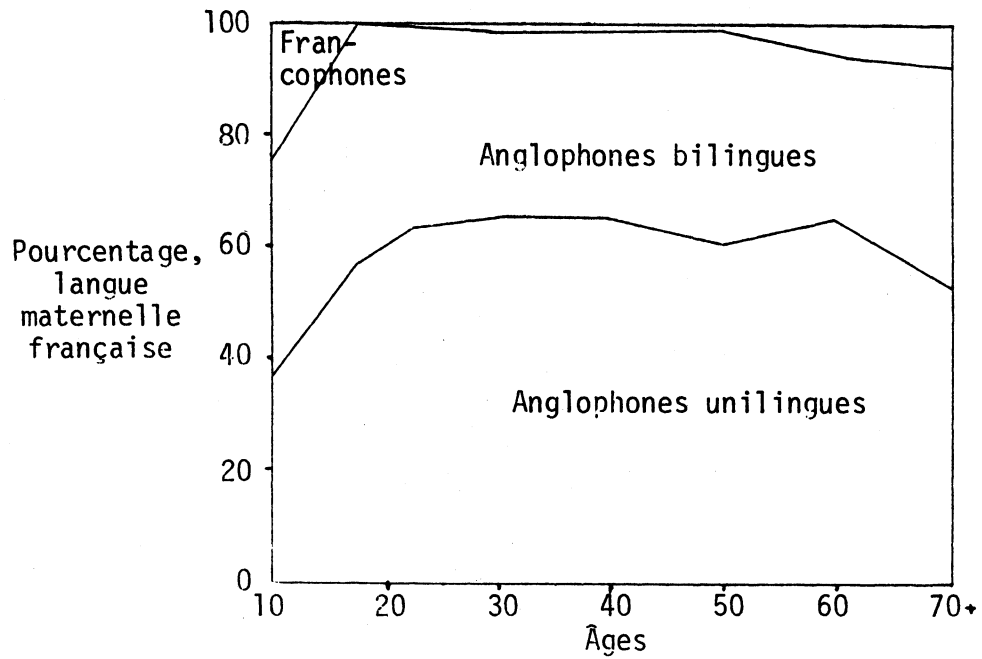
---

(7) L'inflexion dans la courbe de l'anglicisation pour les enfants peut provenir du peu d'enfants ou de la nécessité d'imputer la langue maternelle. Cela ne modifie toutefois pas l'ensemble du tableau puisque tant l'anglicisation que l'abandon commencent en plus bas âge et s'accroissent plus rapidement que dans les états contigus au Québec.

Comportement linguistique des personnes de langue maternelle française nées aux Etats-Unis selon l'âge

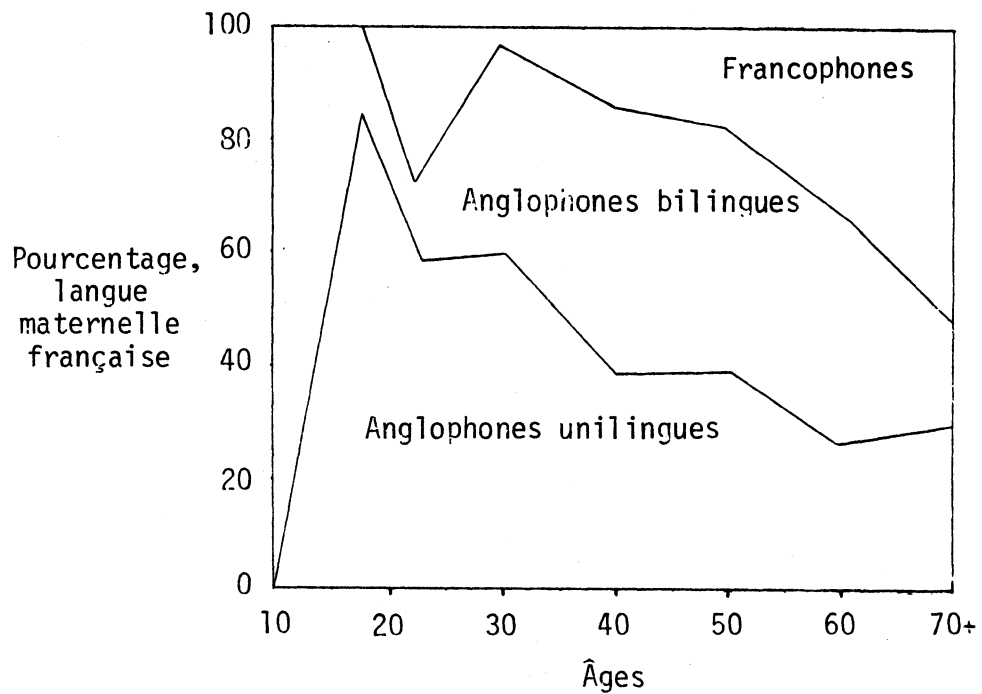
Graphique 2

Sud de la Nouvelle-Angleterre, 1976



Graphique 3

Louisiane, 1976



courbes pour ce qui est des moins de 30 ans indique une disparition très rapide du bilinguisme en Louisiane, chez les anglophones qui ont eu le français comme langue maternelle. Déjà on ne trouve plus chez les moins de 20 ans un comportement linguistique qui accorderait au français la place prépondérante<sup>(8)</sup>. On ne peut donc s'empêcher de conclure que le français à la fois en tant que langue prépondérante et en tant que langue seconde souvent parlée est à toutes fins pratiques disparu chez les Louisianais de moins de 20 ans.

Le fait que les taux d'abandon selon l'âge soient supérieurs à ceux d'autrefois pour les individus qui atteignent maintenant leur maturité constitue une preuve que le français connaît aussi une grave érosion en tant que langue seconde. Toutefois, dans la mesure où les individus en voie d'anglicisation retiennent le français comme langue seconde et le parlent fréquemment, la langue pourrait se transmettre à la génération suivante, pourvu que les enfants aient la possibilité d'apprendre le français comme langue seconde et de s'en servir.

Il faut cependant s'attendre en toute logique à ce que les enfants de langue maternelle anglaise qui ont le français comme deuxième langue passent eux aussi par l'anglicisation. Pour se faire une idée de l'absence d'enseignement du français ou encore de l'abandon de cette langue, observons la cohorte des 15 à 19 ans. Comme l'Enquête sur le revenu et la scolarité comportait à la fois une question sur la langue prédominante au foyer et une autre sur la langue seconde qui s'y parle "souvent"<sup>(9)</sup>, on peut déterminer le comportement linguistique des jeunes de 15 à 19 ans vivant au sein de foyers où l'anglais est la langue qui se

---

(8) Si l'on impute la langue dominante du foyer comme langue maternelle aux enfants de 0 à 3 ans, dans l'échantillon de la Louisiane il n'y aurait pas d'enfants de langue maternelle française dans ce groupe d'âges.

(9) La question sur la deuxième langue du foyer suivait immédiatement la question sur la langue d'usage du foyer (note 2). On demandait: "Les membres de ce foyer parlent-ils souvent une autre langue à la maison?".

parle le plus fréquemment mais où le français se parle souvent, c'est-à-dire un foyer bilingue où l'anglais prédomine<sup>(10)</sup>.

D'après les données, 87,4 pour cent des jeunes de 15 à 19 ans de langue maternelle anglaise au sein de ces foyers ne parlent pas "souvent" le français, dans le nord de la Nouvelle-Angleterre. Les chiffres correspondants s'élèvent à 81,1 pour cent dans le sud de la Nouvelle-Angleterre et à 88,9 pour cent en Louisiane. On est forcé de conclure qu'il s'agit là d'un minimum pour ce qui est de la possibilité que les personnes de langue maternelle anglaise à qui, évidemment, leurs parents auraient enseigné le français, abandonnent l'usage fréquent de cette langue. Ces individus ne s'étant pas encore émancipés totalement du foyer paternel, on doit s'attendre à ce que les chiffres soient en définitive de beaucoup supérieurs.

Par conséquent, l'adoption d'un bilinguisme à prédominance anglaise constituerait un phénomène de transition où les personnes de langue maternelle française s'adaptent à l'environnement anglophone des Etats-Unis sans renier complètement leur propre héritage linguistique. Il ne semble pas cependant que les mêmes individus croient nécessaire ni même souhaitable de transmettre le français comme langue seconde à leurs enfants et de parler cette langue.

En résumé, nous avons dégagé les caractéristiques suivantes en ce qui a trait à la population de langue française aux Etats-Unis: (1) des taux élevés d'anglicisation et d'abandon chez ceux qui sont nés à l'étranger; (2) une évolution encore plus marquée dans le même sens chez ceux qui sont nés aux Etats-Unis; (3) des taux d'anglicisation et d'abandon encore supérieurs aux précédents chez ceux qui atteignent leur

---

(10) Un foyer où l'anglais est la langue d'usage et où le français se parle souvent comme langue seconde.

majorité; (4) des niveaux extrêmement bas de transmission du français d'une génération à l'autre pour ce qui est des foyers bilingues où l'anglais prédomine. Si l'ampleur et le rythme de l'évolution varient selon les régions, il n'en reste pas moins que l'anglicisation des plus jeunes cohortes au sein de la population de langue maternelle française est déjà faite et que l'abandon du français en tant que langue seconde pour les enfants de foyers où le français se parle souvent comme deuxième langue dépasse le taux de 80 pour cent chez le groupe d'âge des 15 à 19 ans.

Ces données incitent à une profonde réflexion de la part en particulier de ceux qui établissent les politiques des gouvernements. Les tentatives gouvernementales ayant pour but de ranimer les groupes de langue française aux Etats-Unis ne pourront pas enrayer les ravages accomplis. Les Américains francophones ne sauraient constituer un groupe linguistique viable susceptible d'appuyer les aspirations nationales du Québec.